

### Votre carte d'identité, ou titre de séjour (modèle à puce) belge a été perdu ou volé ?

Appelez « DOC STOP » gratuitement au numéro 00800 2123 2123 et bloquez-le. Vous éviterez ainsi le risque d'usage frauduleux de votre document et d'éventuelles conséquences financières.

Si le 00800 2123 2123 n'est pas accessible, formez le + 32 2 518 2123

### Que se passe-t-il ensuite ?

#### *Carte d'identité et titres de séjour :*

Vous recevrez un courrier vous confirmant votre signalement de perte ou de vol avec un code à 6 chiffres. Si vous retrouvez votre document, vous disposez de 7 jours pour le débloquent. Dans le cas contraire, le document d'identité est annulé et veuillez à effectuer les démarches reprises dans le volet « carte d'identité ».

### ❖ Carte d'identité :

- Faire 4 photos d'identité
- Se rendre à la police de votre domicile afin d'effectuer une déclaration de perte ou de vol (3 photos d'identité vous seront demandées).
- Puis à l'administration communale muni de la déclaration. Une nouvelle carte sera commandée. Vous recevrez une convocation vous avertissant de l'arrivée de votre carte.
- NB : Prévoyez un minimum de 25€ (selon la commune) afin d'effectuer vos démarches.



### Vos documents d'identité étrangers ont été perdus ou volés en Belgique ?

- Effectuez une déclaration de perte ou de vol dans un commissariat de Police.
- Renseignez-vous auprès de l'ambassade ou du consulat de votre pays d'origine en Belgique pour obtenir de plus amples renseignements.

=> Trouvez les coordonnées de votre ambassade ou consulat en Belgique sur ce site :

[http://www.opt.be/contenus/ambassades\\_et\\_consulats/fr/103.html](http://www.opt.be/contenus/ambassades_et_consulats/fr/103.html)

❖ Carte de banque :

- Appelez « Card Stop » afin de faire opposition. (N° 070/344.344).
- Par sécurité, contactez votre banque et commandez une nouvelle carte. Vous serez averti du délai d'attente.

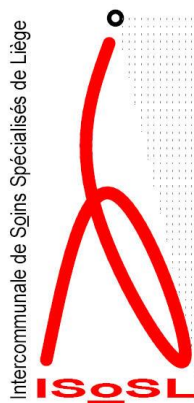
❖ Carte SIS :

- Rendez-vous auprès de votre mutuelle afin de commander une nouvelle carte.
- Il vous sera demandé de compléter un formulaire. En attendant votre nouvelle carte, vous recevrez un document papier contenant les mêmes infos que sur votre carte SIS.
- Prévoyez 2,50€ pour ses démarches.

❖ Permis de conduire :

- Rendez-vous à la police pour déclarer la perte, un duplicata vous sera remis.

Créé à l'initiative du service social d'ISoSL,



Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'assistant social de votre service.

**Ceci est une information générale et n'engage ni l'assistant social, ni l'institution**



On perd sa carte de banque / sa carte SIS / son permis de conduire

